

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 14 mai 2025

Le Conseil municipal a nommé :

- Mme Jeanne Stalder, au poste de collaboratrice administrative à 90%, avec une entrée en fonction le 1^{er} août 2025.
- Mme Tifany Marra, au poste de concierge à 40%, avec une entrée en fonction au 1^{er} juillet 2025.
- M. Vouillamoz David, au poste de responsable des espaces verts, avec une entrée en fonction au 1^{er} septembre 2025.

Les comptes 2024 de la Municipalité ont été acceptés, à l'unanimité, par les membres du Conseil municipal.

Le Conseil municipal a arrêté comme suit l'ordre du jour de l'assemblée primaire qui se déroulera le lundi 16 juin prochain à 19h30, au Théâtre le Baladin :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2024 de la Municipalité
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2024 de la Municipalité
5. Nomination de l'organe de révision – législature 2025-2028
6. Approbation des statuts de l'association de la station d'épuration de Châteauneuf (ASTEC)
7. Approbation du règlement relatif au fonds communal pour la préservation du patrimoine bâti
8. Divers

Le Conseil municipal a donné son aval au démarrage des travaux de la centrale de chauffe.

Le Conseil municipal a décidé de déposer la demande d'autorisation de construire concernant la mesure de prévention incendie avec la construction d'une colonne sèche et d'une borne hydrante pour le secteur de Vuagno.

En prévision de l'installation de deux terrains de padel tennis, le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie civil à l'entreprise Reco Services Sàrl, ainsi que la fourniture et l'installation desdits terrains à l'entreprise Sport Select Sàrl.

Le Conseil municipal a délivré à M. Charles Henri Zuchuat, domicilié à Savièse, l'autorisation d'exploiter pour l'établissement public sous l'enseigne "Café-Restaurant de l'Union", selon les prestations et heures d'ouverture et de fermeture mentionnées sur la mise à l'enquête publiée au bulletin officiel.

Le Conseil municipal a adjugé la fourniture des repas de la structure d'accueil Snoopy (Crèche et UAPE) à l'entreprise Eldora SA, dès la rentrée de janvier 2026.

Le Conseil municipal a autorisé les Scouts d'Europe, District du Valais, à camper aux Mayens-de-la-Zour du 05 au 07 septembre 2025, dans la forêt située en amont du couvert Snoopy.

Le Conseil municipal a adjugé l'exécution des travaux de réfection de revêtement de la route « chemin des Bisses » à l'entreprise Joseph Carron SA.

Le Conseil municipal a adjugé à la maison Signal AG la fourniture et le marquage de signalisation pour l'abaissement de la vitesse à 30 Km/h (Zone 30) de la route du Caro.